



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 12 novembre 2013 — N° 90

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration concernant le 60^e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée.

Mme St-Pierre (Acadie), au nom de Mme Vallières (Richmond), fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Normand D. Paquin.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Steve O'Brien.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter Mme Karine Labrie pour l'obtention du prix Pinacle Relais pour la vie « Coup de cœur ».

Mme St-Laurent (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fernand Trudel.

12 novembre 2013

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant une excellente saison de golf pour M. Dave Lévesque.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration concernant le départ à la retraite de M. Jacques Rioux.

M. Caire (La Peltre) fait une déclaration concernant le Centre de la famille de Valcartier.

M. Fournier (Saint-Laurent) fait une déclaration concernant le 75^e anniversaire de la « Nuit de Cristal ».

M. Hébert (Saint-François) fait une déclaration concernant les 30 ans de Pro-Gestion Estrie.

À 13 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 11.

Moment de recueillement

12 novembre 2013

Présentation de projets de loi

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 55 Loi modifiant la Loi sur l'impôt minier

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 55.

Dépôts de documents

M. Gaudreault, ministre des Transports, dépose :

Le plan d'action du ministère des Transports intitulé *Payer le juste coût pour les investissements routiers*.

(Dépôt n° 1332-20131112)

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 du Fonds d'aide aux recours collectifs;

(Dépôt n° 1333-20131112)

Un addenda au rapport du Comité de la rémunération des juges déposé à l'Assemblée le 8 octobre 2013 (Dépôt n° 1099-20131008).

(Dépôt n° 1334-20131112)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

(Dépôt n° 1335-20131112)

12 novembre 2013

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude du rapport annuel 2012-2013 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 septembre 2013 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) concernant le financement de la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour le personnel de soutien.

(Dépôt n° 1336-20131112)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Tanguay (LaFontaine) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 13 novembre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1337-20131112)

Dépôts de rapports de commissions

M. Gautrin (Verdun), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 29, 30 octobre et le 7 novembre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois. Le rapport contient des amendements au projet de loi;
(Dépôt n° 1338-20131112)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 novembre 2013, a procédé à l'audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 7 novembre 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient 2 recommandations.

(Dépôt n° 1339-20131112)

Dépôts de pétitions

M. Le Bouyonnec (La Prairie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 343 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la signalisation à l'intersection Saint-Jean/de la Bataille Nord et Sud, à La Prairie.

(Dépôt n° 1340-20131112)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Le Bouyonnec (La Prairie), Mme David (Gouin) et M. Ratthé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme sa solidarité à l'endroit du peuple philippin ainsi qu'à tous les citoyens québécois originaires des Philippines à la suite de la tragédie causée par le passage du typhon Haiyan;

QU'elle témoigne de sa sympathie la plus sincère à l'endroit des familles qui ont perdu des proches ou qui sont toujours sans nouvelle de certains d'entre eux.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Arcand (Mont-Royal), Mme Roy (Montarville), Mme David (Gouin) et M. Ratthé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux treize lauréates et lauréats qui recevront aujourd'hui la médaille des Prix du Québec;

QU'elle souligne l'importante contribution de ces femmes et de ces hommes à l'essor de la culture et de la science au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

12 novembre 2013

Mme Daneault (Groulx), conjointement avec Mme Vallée (Gatineau) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant un mandat à la Commission de la santé et des services sociaux sur les services et ressources offerts aux enfants atteints d'un trouble envahissant du développement (TED); cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement et qu'elle tienne des auditions publiques à compter du 14 janvier 2014;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus au secrétariat de la commission au plus tard le 20 décembre 2013;

QUE le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 13 novembre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Tanguay (LaFontaine).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des institutions entende le ministre de la Justice, le jeudi 28 novembre 2013 à compter de 15 heures, concernant les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendus publics le 17 octobre 2013 sur les orientations gouvernementales au sujet du projet de charte des valeurs québécoises ainsi que sur le caractère inconstitutionnel du projet gouvernemental;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE l'exposé du ministre de la Justice soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 120 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée le 4 décembre 2013 à moins que la Commission n'en décide autrement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 novembre 2013, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, reporté lors de la séance du 7 novembre 2013, sur une question adressée par M. Bolduc (Jean-Talon) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « L'absence de documents sur les impacts de la Charte sur les effectifs médicaux dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Le trou de 2,3 milliards dans les finances publiques et l'importance d'inclure le Vérificateur général du Québec dans l'élaboration de la prochaine mise à jour »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Khadir (Mercier) à Mme Marois, première ministre, portant sur le sujet suivant : « Les rencontres qu'ont eues les ministres et le personnel des cabinets de son gouvernement avec des représentants du lobby minier et du lobby de l'industrie pétrolière et gazière ». M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, remplace la première ministre pour ce débat.

12 novembre 2013

À 18 h 38, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Drolet (Jean-Lesage).

À 21 h 29, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 novembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON